

FONCTIONS DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE:

Certificat de qualification puériculteur-trice
Certificat de qualification agent-e d'éducation

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE:

Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance avec CESS*
Certificat de qualification éducateur-trice avec CESS*

FORMATION PROFESSIONNELLE:

«Accueillant-e d'enfants - chef/chef(e d'entreprise)»
IFAPME/EFPME avec CESS**

Dispense de CESS:

*Personne titulaire de ce certificat ayant entamé et achevé sa formation avant le 01/01/2026.
**Personne titulaire de ce diplôme ayant entamé sa formation avant le 01.01.2020.

***diplômé-e avant le 01.10.2018

Crèche, accueillant-e indépendant-e, accueil extra-scolaire

Fonction d'accueil

Fonction psychosociale

Fonction de direction

+ Certificat complémentaire de direction dans les 2 ans de la prise de fonction

Bachelier soins infirmiers
Bachelier infirmier responsable de soins généraux
Master en santé publique
Bachelier assistant social
Master en ingénierie et action sociale

Bachelier assistant en psychologie
Bachelier en psychomotricité
Master en sciences psychologiques
Master en sciences de l'éducation

Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant

Accessible à toute personne détentrice du CESS

Crèche d'une capacité de 14 places :
Formations reconnues pour le personnel PMS

Crèche de min 21 places :

Formations reconnues pour le personnel PMS
Autres formations supérieures (type court ou long) à orientation psychopédagogique (comportant une dimension petite enfance), de santé ou sociale
[ex: Bachelier éducateur-trice spécialisé-e,
Bachelier instituteur-trice maternel(-le),
Bachelier sage-femme***,
Docteur en médecine]